



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 100288

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question de la prise en charge du cancer du sein. En moins de cinq ans, la prise en charge du cancer du sein s'est profondément modifiée et améliorée à toutes les étapes du parcours soins. Le bilan est donc positif : on guérit de plus en plus de cancers du sein, alors que leur nombre a doublé en vingt ans, atteignant aujourd'hui 53 000 nouveaux cas par an. On constate par contre encore une méconnaissance du dispositif du dépistage du cancer du sein et de sa prise en charge à 100 %. Aussi, il lui demande quelles mesures sont prévues pour améliorer ces aspects.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100288

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1455

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)